

Colmar, le 07 avril 2021

Monsieur le Président
Collectivité européenne d'Alsace
1 place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG

Objet : Demande de vaccination des professionnels recevant du public via la médecine du travail.

Monsieur le Président,

Suite aux annonces du gouvernement annonçant un troisième confinement et dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie de COVID-19 engagée par les autorités sanitaires, nous savons que la vaccination est, à cette heure, la seule action capable d'empêcher la propagation du virus.

Nous avons été informés par plusieurs agents des services sociaux que certaines collectivités alsaciennes avaient mis en place une campagne de vaccination pour leurs agents, notamment en contact avec du public. Par exemple, l'Eurométropole de Strasbourg a fait le choix de vacciner une partie de ses agents, sur la base du volontariat, en particulier les personnels du secteur médico-social qui sont en contact direct avec un public vulnérable et/ou précaire.

Si la vaccination des professionnels ne présente pas un caractère obligatoire, elle est cependant très fortement encouragée dans bon nombre de structures et est organisée, par ces dernières, durant le service des agents via la médecine du travail.

Au nom du syndicat FO des personnels de la Collectivité européenne d'Alsace, nous vous demandons de bien vouloir mettre en œuvre une campagne de vaccination via la médecine du travail à destination des agents-es les plus exposés dans un premier temps, sur la base du volontariat, conformément aux préconisations nationales. Tous les agents en contact avec du public doivent pouvoir être vaccinés rapidement.

Par ailleurs, nous vous proposons de bien vouloir soumettre au prochain CHSCT les mesures que vous envisagez de prendre dans le cadre d'une plus large campagne de vaccination à venir.

Nous sommes persuadés que si l'Eurométropole a su protéger individuellement et collectivement ses agents les plus exposés, la Collectivité européenne d'Alsace doit être en capacité d'en faire de même.

Dans l'attente d'un retour rapide de votre part, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général



Christophe ODERMATT